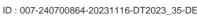
Reçu en préfecture le 17/11/2023 **5²L0**Publié le 17/11/2023 **5²L0**





Liberté Égalité Fraternité



Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

Ce formulaire est émis par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires*. Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien [7]

and the second reader gratu	itement via ce lien [7]
 Déclaration d'intention d'aliéner un bien (1) Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U) Compris dans une zone d'aménagement différ (3)) 	(articles L. 211-1 et suivants du Code de l'urbanisme (2)) ré (Z.A.D.) (articles L. 212-1 et suivants du Code de l'urbanisme
Compris dans une zone de préemption délimite et suivants du Code de l'urbanisme (4)) Demande d'acquisition d'un bien (1)	ée au titre des espaces naturels sensibles (articles L. 215-1
Soumis au droit de préemption urbain /D DIII	(2)
Compris dans une zone d'aménagement différe	é (Z.A.D.) (3)
Cadre rése	rvé à l'administration
Date de dépôt au guichet : 26 17 a 12	G 23 N° d'enregistrement : GG72G42c13 Coc18
Prix moyen au m² :	10 demegistrement: 0.6720 9 2013 Coc18
A - Propriétaire(s) du bien	
Pour une personne physique (5):	
Nom d'usage 1	Prénom 1
ROUQUET épouse DUBOIS	Michèle
Profession 1 (facultatif) (6) : retraitée	
Si le bien n'est pas en indivision, veuillez renseigner l'id Nom	dentité de l'éventuel co-déclarant : Prénom
Profession 1 (facultatif) (6) :	
Pour une personne morale (7):	
Dénomination	Forme juridique
N° SIRET	Name -
Nom d'usage du représentant	Prénom du représentant
Si le bien est en indivision (8), soit entre personnes phys	siques, soit entre personnes morales, indiquer le nombre de
EL CUltipleter la ticho	- American Laurence Control of the C
the section participation of the section participation of the section of the sect	•
[1] Article A 213.1 du Code de l'urbanisme	***************************************
Pria Cerfa Nº 10072*03	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

Cerfa Nº 10072*03

Envoyé en prefecture le 17/11/2023 52LO ID: 007-240700864-20231116-DT2023_35-DE

Adresse ou siège social (10)

lom de l'entrée,	immeuble, re	33100110	G, ZA		
		16	rue du lac		
			Locali	té : BEAUVALLON	
Jave :		I ISST OF IT	Divis	ion territoriale (si international):	
Code nostal	26800	(4)	BP: Cedex:	ion territoriale (si international):	
Tálénhone (faci	altatif)		In	dicatif (facultatif):	
			@	Dark Barre	
Situation du	bien				
Adresse préci	se du bien				
La cession du	bien entraîne	e-t-elle	une division parcellaire?	Oui 🔲 Non	
M° de hoîte al	ıx lettres, apr	arteme	ent, escalier, étage:		
14 de potre er	,	المثمكين	ence 7A		
Nom de l'entre	ėe, immeuble	, resid	51105, ZT	Nom de la voie	
Numéro :		Type de	e voie :	INOTH RE IN ACID.	
Lieu-dit LE	VILLAGE				
Lieu-dit : LE	VILLAGE INT-MARCEL	-D'ARD	ECHE		
Lieu-dit : LE Localité : SA Code postal :	VILLAGE INT-MARCEL	-D'ARD	BP: Cedex:		
Lieu-dit : LE Localité : SA Code postal :	VILLAGE INT-MARCEL	-D'ARD	BP: Cedex:		
Lieu-dit : LE Localité : SA Code postal : Superficie to	VILLAGE INT-MARCEL 07700 stale de l'ass	-D'ARD	BP: Cedex:		
Lieu-dit : LE Localité : SA Code postal : Superficie to	VILLAGE INT-MARCEL	-D'ARD	BP: Cedex: oncière du bien cédé (m²): 00 arcelle	ha 00a 65ca Localité	superficie
Lieu-dit : LE Localité : SA Code postal : Superficie to Références	VILLAGE INT-MARCEL 07700 stale de l'ass cadastrales d Section	-D'ARD	BP: Cedex: oncière du bien cédé (m²): 00 arcelle	ha 00a 65ca Localité SAINT-MARCEL-D'ARDECHE	
Lieu-dit : LE Localité : SA Code postal : Superficie to Références	VILLAGE INT-MARCEL 07700 stale de l'ass cadastrales de	-D'ARD	ECHE BP: Cedex: oncière du bien cédé (m²): 00 arcelle Lieu-dit (quartier, arrondissement)	ha 00a 65ca Localité SAINT-MARCEL-D'ARDECHE SAINT-MARCEL-D'ARDECHE	superficie
Lieu-dit : LE Localité : SA Code postal : Superficie to Références	VILLAGE INT-MARCEL 07700 stale de l'ass cadastrales d Section	-D'ARD	ECHE BP: Cedex: oncière du bien cédé (m²): 00 arcelle Lieu-dit (quartier, arrondissement)	ha 00a 65ca Localité SAINT-MARCEL-D'ARDECHE SAINT-MARCEL-D'ARDECHE	superfic
Lieu-dit : LE Localité : SA Code postal : Superficie to Références Préfixe	VILLAGE INT-MARCEL 07700 stale de l'ass cadastrales d Section AP	iette fo	BP: Cedex: oncière du bien cédé (m²): 00 arcelle Lieu-dit (quartier, arrondissement) LE VILLAGE	ha 00a 65ca Localité SAINT-MARCEL-D'ARDECHE	superficie
Lieu-dit : LE Localité : SA Code postal : Superficie to Références Préfixe	VILLAGE INT-MARCEL 07700 stale de l'ass cadastrales d Section AP	iette fo	BP: Cedex: oncière du bien cédé (m²): 00 arcelle Lieu-dit (quartier, arrondissement) LE VILLAGE	ha 00a 65ca Localité SAINT-MARCEL-D'ARDECHE SAINT-MARCEL-D'ARDECHE SAINT-MARCEL-D'ARDECHE	superficie
Lieu-dit : LE Localité : SA Code postal : Superficie to Références d Préfixe (i) Si le bier Plan(s) cad	VILLAGE INT-MARCEL 07700 stale de l'ass cadastrales d Section AP	-D'ARD iette fo de la pr 0070 or plus o int(s)	BP: Cedex: oncière du bien cédé (m²): 00 arcelle Lieu-dit (quartier, arrondissement) LE VILLAGE	ha 00a 65ca Localité SAINT-MARCEL-D'ARDECHE SAINT-MARCEL-D'ARDECHE SAINT-MARCEL-D'ARDECHE	superficie
Lieu-dit : LE Localité : SA Code postal : Superficie to Références Préfixe i Si le bier Plan(s) cad C - Désignat Immeuble	VILLAGE INT-MARCEL 07700 stale de l'ass cadastrales d Section AP n est situé su astral(aux) journel ion du bie	-D'ARD iette fo de la pr N° 0070 r plus o int(s)	BP: Cedex: oncière du bien cédé (m²): 00 arcelle Lieu-dit (quartier, arrondissement) LE VILLAGE de parcelles cadastrales, veuille Oui Non	Localité SAINT-MARCEL-D'ARDECHE SAINT-MARCEL-D'ARDECHE SAINT-MARCEL-D'ARDECHE ez renseigner l'annexe dédiée.	superficie
Lieu-dit : LE Localité : SA Code postal : Superficie to Références Préfixe i Si le bier Plan(s) cad C - Désignat Immeuble	VILLAGE INT-MARCEL 07700 stale de l'ass cadastrales d Section AP n est situé su astral(aux) journel ion du bie	-D'ARD iette fo de la pr N° 0070 r plus o int(s)	BP: Cedex: oncière du bien cédé (m²): 00 arcelle Lieu-dit (quartier, arrondissement) LE VILLAGE de parcelles cadastrales, veuille Oui Non	Localité SAINT-MARCEL-D'ARDECHE SAINT-MARCEL-D'ARDECHE SAINT-MARCEL-D'ARDECHE ez renseigner l'annexe dédiée.	superficie
Lieu-dit : LE Localité : SA Code postal : Superficie to Références Préfixe i Si le bier Plan(s) cad C - Désignat Immeuble Non bâ	VILLAGE INT-MARCEL 07700 stale de l'ass cadastrales d Section AP n est situé su astral(aux) journal d'auti	-D'ARD iette fo de la pr 0070 or plus o int(s)	BP: Cedex: oncière du bien cédé (m²): 00 arcelle Lieu-dit (quartier, arrondissement) LE VILLAGE de parcelles cadastrales, veuille Oui Non	Localité SAINT-MARCEL-D'ARDECHE SAINT-MARCEL-D'ARDECHE SAINT-MARCEL-D'ARDECHE ez renseigner l'annexe dédiée.	superficie
Lieu-dit : LE Localité : SA Code postal : Superficie to Références Préfixe i Si le bier Plan(s) cad C - Désignati Immeuble Non bå Båti sur En cas d'ir	VILLAGE INT-MARCEL 07700 stale de l'ass cadastrales d Section AP n est situé su astral(aux) journal d'auti	iette forde la product	BP: Cedex: oncière du bien cédé (m²): 00 arcelle Lieu-dit (quartier, arrondissement) LE VILLAGE de parcelles cadastrales, veuille Oui Non terrain propre a quote-part du bien vendu :	Localité SAINT-MARCEL-D'ARDECHE SAINT-MARCEL-D'ARDECHE SAINT-MARCEL-D'ARDECHE ez renseigner l'annexe dédiée.	superficie

Reçu en préfecture le 17/11/2023 52LO

ID: 007-240700864-20231116-DT2023_35-DE

Nature du sol en superficie (m²)

`Terres	- P	rés	Vergers	Vignes	Bois	Landes
65 M²						
Carrières	Eaux ca	dastrées	Jardins	Terrains à bâtir	Terrains d'agrément	Sol
aractéristiq] Bätiments	ues du bien (l vendus en tot	nors copror alité (11) :	oriétés et divisi	on en volumes)		
ırface const	ruite au sol (n	1²):		Surface utile ou	habitable (m²) ;	
ombre de : E	Niveaux _		Apparter	nents	Autres locaux	
	tes du bien (d					
			umes :			
	ıes du bien (c					
	ıs un bâtimen					
d'inscription	n au registre d	es copropri	étés :			
bien est aci	nevé depuis :	Plus de	4 ans Mo	pins de 4 ans		
réglement d	le copropriété	a été public	aux hypothèse	es depuis : 🔲 Plus d	e 10 ans	10 ans
N° du lot	Bâtiment	Étage	Quote-part d	es parties		Surface
,	Datiment	Etage	commu		Nature	utile ou habitable
						nantane
tissement	t im lating our	-40 🗇 0				
II SRUE CAIR	un iousseme	nt / 🔲 Ou No	l (i) Joindre le r n	églement et le cahie	r des charges du lotisseme	ent.
oits sociaux	(13)		11			
	•					
					nbre de parts cédées	
agnation de Ure :	s arolts :			Non-	nbre total de parts :	
cession con	duit-elle l'acqu	iéreur à déte	enir la majorité d	des parts de la socié	té ? 🔲 Oui 🗍 Non	
Jsage et	occupatio	n (14)				
Usage (1) S	Si plusieurs us	ages, coch	er les cases co	rrespondantes		
Habitation	an 🗇 D	rofessional	Commer			
_	réciser) : sans			cial Agricole		

Envoyé en préfecture le 17/11/2023 Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le

ID: 007-240700864-20231116-DT2023_35-DE

Occupation	ID: 007-240700864-20231116-DT2023_35-DE
Par le/s) propriétaire(s)	
Par un (des) locataire(s) - Le cas échéant, préciser la nature	du bail, le montant annuel hors charge du loyer, la
date de prise d'effet et de fin de bail et le nom du locataire.	
Sans occupant	
Autre (préciser):	
Une installation soumise à autorisation ou à enregistrement, au	titre du code de l'environnement a t-elle été
exploitée sur le terrain ?	
Oui - S'il y a lieu, joindre les informations dues telles que spécifié	es par l'article L. 514-20 du code de l'environnement.
Non	
E - Droits réels ou personnels (15)	
Grevant les biens : Oui Non	
Préciser la nature :Indie	quer si rente viagère antérieure : 🔲 Oui 🔲 Non
F - Modalité de la cession ou de la donation	
1 - Vente amiable	
Prix de vente hors commission (en chiffres) : 650,00 (en	lettres) : six cent cinquante euros
Si TVA en sus du prix, préciser le montant (en chiffres) :	
Évaluation hors commission (en chiffres) : (en	
Dont éventuellement inclus : Mobilier : Au	
Vente indissociable d'autres biens : Oui 🗵 Non	X :
Si oui, adresse précise du bien (description à porter en annexe).
Modalité de paiement	
Comptant à la signature de l'acte authentique A terme	(présiser):
ATTENTION charge augmentative du prix de vente représent	ée par le coût des actes à établir pour le transfert de
propriété des vendeurs soit mille euros (1.000,00€) à rajouter au prix de la Si commission, montant : ☐ TTC ☐	HT
À la charge de : Acquéreu Vendeur	
Si paiement en nature	
Designation de la contrepartie de l'aliénation	
Dodgitalian to the same party	
Évaluation de la contrepartie	
Rente viagère Montant annuel	Montant comptant :
Bénéficiaire(s) de la rente :	
Droit d'usage et d'habitation Vente de la nue-pro	ppriété
Évaluation de l'usage ou de l'usufruit	
Autres modalités de transfert	
Échange	
Désignation des biens reçus en échange :	

Envoyé en préfecture le 17/11/2023 Envoyé en prefecture le 17/11/2023 526

Publié le

Montant de la soulte le cas échéant Propriétaires contre-échangistes :	ID: 007-240700864-20231116-DT2023_35-
Trepristance contro contangiates.	
Apports en société	
Bénéficiaire :	Estimation du bien apporté :
Cession de tantième de terrains contre remise de la	ocaux à construire
Estimation du terrain : Estimation de	s locaux à remettre (dation) :
☐ Location-accession - Estimation de l'immeuble obje	
2 - Adjudication (16)	
	lisposition législative ou réglementaire
Mettant fin à une indivision ne résultant pas d'une d	Insposition registative ou regiementalite
Date de l'adjudication :	Montant de la mise à prix :
2 Paradi - 473	
3 - Donation (17)	
El car El voll	
Les soussignés déclarent	
(3He le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique 1	
Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique 1	utárir les hispe décimas à la mahairma a
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acc	uérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acconditions indiqués	uérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acconditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) :	
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acconditions indiqués	puérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et Prénom Claude
☑ 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acconditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) : Nom d'usage	Prénom
☑ 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acconditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage ALLEGRE Profession: ☐ Oenologue caviste	Prénom
☑ 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acconditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage ALLEGRE	Prénom Claude
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à accorditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage ALLEGRE Profession: Oenologue caviste Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant	Prénom Claude Prénom du représentant
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acconditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage ALLEGRE Profession: Oenologue caviste Acquéreur - personne morale (facultatif) (18):	Prénom Claude
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à accorditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage ALLEGRE Profession: Oenologue caviste Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant	Prénom Claude Prénom du représentant
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acconditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage ALLEGRE Profession: Oenologue caviste Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination	Prénom Claude Prénom du représentant
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acconditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage ALLEGRE Profession: Oenologue caviste Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET	Prénom Claude Prénom du représentant Forme juridique
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acconditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage ALLEGRE Profession: Oenologue caviste Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage	Prénom Claude Prénom du représentant Forme juridique
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acconditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage ALLEGRE Profession: Oenologue caviste Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA:	Prénom Claude Prénom du représentant Forme juridique
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acconditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage ALLEGRE Profession: Oenologue caviste Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage	Prénom Claude Prénom du représentant Forme juridique
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acconditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage ALLEGRE Profession: Oenologue caviste Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA:	Prénom Claude Prénom du représentant Forme juridique
Conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage ALLEGRE Profession: Oenologue caviste Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Voie: Route du Stade	Prénom Claude Prénom du représentant Forme juridique Localité : SAINT JUST D'ARDECHE
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acconditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage ALLEGRE Profession: Oenologue caviste Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Voie: Route du Stade Lieu-dit Pays:	Prénom Claude Prénom du représentant Forme juridique Localité : SAINT JUST D'ARDECHE Division territoriale (si international) :
Conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage ALLEGRE Profession: Oenologue caviste Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Voie: Route du Stade Lieu-dit:	Prénom Claude Prénom du représentant Forme juridique Localité : SAINT JUST D'ARDECHE Division territoriale (si international)

Publié le

Reçu en préfecture le 17/11/2023

ID: 007-240700864-20231116-DT2023_35-DE Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur (facultatir) (19).

 Qu'il est chargé de procéder à la désignés à la rubrique C appart 	a vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F-2 de tenant au(x) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A.
Fait à : Pont-Saint-Esprit Le :20 oc∤obre 202¦3	Signature et cachers'll y a lieu
•	ntaire est le notaire ou un autre mandataire (21)
Rubrique à remplir si le signa Nom d'usage MEY-PIALAT	ntaire est le notaire ou un autre mandataire (21) Prénom Karine
Nom d'usage	Prénom
Nom d'usage MEY-PIALAT Qualité	Prénom Karine
Nom d'usage MEY-PIALAT Qualité notaire	Prénom
Nom d'usage MEY-PIALAT Qualité notaire Adresse électronique	Prénom Karine
Nom d'usage MEY-PIALAT Qualité notaire Adresse électronique : scp.mey-bottet	Prénom Karine
Nom d'usage MEY-PIALAT Qualité notaire Adresse électronique : scp.mey-bottet Adresse	Prénom Karine
Nom d'usage MEY-PIALAT Qualité notaire Adresse électronique : scp.mey-bottet Adresse N° de boîte aux lettres, appartement Nom de l'entrée, immeuble, résidence	Prénom Karine
Nom d'usage MEY-PIALAT Qualité notaire Adresse électronique : scp.mey-bottet Adresse N° de boîte aux lettres, appartement Nom de l'entrée, immeuble, résidence	Prénom Karine

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le

ID: 007-240700864-20231116-DT2023_35-DE

I - Observations

Cadre réservé au titulaire du droit de préemption

Informations concernant vos données à caractère personnel

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande et pour vous contacter par la suite.

Le responsable de traitement de la déclaration d'intention d'alièner est la commune de dépôt de votre dossier. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Ainsi, pour toutes informations, questions ou exercice de vos droits portant sur la collecte et le traitement de vos données à des fins d'instruction, veuillez prendre contact avec la mairie du lieu de dépôt de votre dossier.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez faire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), par courrier :

À l'attention du délégué à la protection des données 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07

VENTE Cts ROUQUET/ALLEGRE/1006389/KMP/KMP/

Publié le

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Annexe - Références cadastrales

Si votre bien porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chat ID: 007-240700864-20231116-DT2023_35-DE superficie : A SUPPRIMER AVANT IMPRESSION : Les informations ci-dessous sont à compléter manuellement.

Préfixe	Section	N°	Lieu-dit (quartier, arrondissement)	Localité	Superficie totale (m²)
Préfixe	Section	N°	Lieu-dit (quartier, arrondissement)	Localité	Superficie totale (m²)
Préfixe	Section	N°	Lieu-dit (quartier, arrondissement)	Localité	Superficie totale (m²)
Préfixe	Section	N ^a	Lieu-dit (quartier, arrondissement)	Localité	Superficie totale (m²)
Préfixe	Section	N°	Lieu-dit (quartier, arrondissement)	Localité	Superficie totale (m²)
Préfixe	Section	N°	Lieu-dit (quartier, arrondissement)	Localité	Superficie totale (m²)
Préfixe	Section	N°	Lieu-dit (quartier, arrondissement)	Localité	Superficie totale (m²
Préfixe	Section	N°	Lieu-dit (quartier, arrondissement)	Localité	Superficie totale (m²
]				
Préfixe	Section	N°	Lieu-dit (quartier, arrondissement)	Localité	Superficie totale (m²
Préfixe	Section	N°	Lieu-dit (quartier, arrondissement)	Localité	Superficie totale (m²
Préfixe	Section	N°	Lieu-dit (quartier, arrondissement)	Localité	Superficie totale (m²

Reçu en préfecture le 17/11/2023 52 LO

Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'act<mark>ill: 007-240700864-20231116-DT2023_35-DE</mark> soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

Liste des renvois figurant dans le formulaire

- La déclaration ou la demande doit être établie en 4 feuillets et adressée au destinataire (cf. renvois (2), (3) et
 par pli recommandé avec demande d'avis de réception postal, ou déposée contre décharge, ou transmise par voie électronique.
- (2) Si le bien est soumis au droit de préemption urbain, régi par les articles L. 211-1 et suivants du code de l'urbanisme, la déclaration ou la demande doit être adressée à la mairie de la commune où est situé ce bien.
- (3) Si le bien est compris dans une zone d'aménagement différé (article L. 212-1 et suivants du code de l'urbanisme), la déclaration ou la demande est à adresser au maire de la commune où est situé ce bien.
- (4) Si le bien est compris dans une zone de préemption délimitée au titre de la législation sur les « espaces naturels sensibles » (article L. 215-1 et suivants du code de l'urbanisme), la déclaration est à adresser au président du conseil départemental du département dans lequel est situé ce bien.
- (5) SI la demande est faite conjointement par deux personnes qui ne sont pas en indivision, il faut indiquer le nom et le prénom du second déclarant dans nom 2 prénom 2 ; dans le cas d'une indivision des compléments devront être apportés dans la fiche complémentaire dédiée « Autre(s) déclarant(s) » (cf. renvoi 9).
- (6) Si la profession est renseignée, elle doit l'être selon la nomenclature INSEE des professions et catégories socio-professionnelles en 8 postes : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés, ouvriers, retraités, autres personnes sans activité professionnelle.
- (7) Si le déclarant est une personne morale ou plusieurs personnes morales, les éléments doivent être clairement renseignés (Siret, forme juridique et identité du représentant). La possibilité qu'il y ait plusieurs personnes comme déclarants peut être traitée dans la fiche complémentaire dédiée « Autre(s) déclarant(s) ».
- (8) Pour les immeubles en indivision, deux cas doivent être distingués :
- l'immeuble est soumis au droit de préemption urbain ou compris dans une zone d'aménagement différé : les cessions des droits indivis, même si ceux-ci ne représentent pas la totalité de l'immeuble, doivent faire l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner, sauf si elles sont consenties à l'un des co-indivisaires ;
- l'immeuble est compris dans une zone de préemption des espaces naturels sensibles : n'est soumise à déclaration d'intention d'alièner que la cession de l'ensemble des droits indivis représentant l'immeuble dans son entier, sauf pour le droit de préemption du Conservatoire du littoral qui est applicable à la cession de droits indivis sur un immeuble ou une partie d'immeuble bâti ou non bâti ainsi qu'à la la cession de la majorité des parts d'une société civile immobilière lorsque le patrimoine de cette société est constitué par une unité foncière, bâtie ou non, sur la totalité ou certaines parties des zones de préemption créées par le conseil départemental ou le Conservatoire.
- (9) En cas d'indivision entre personnes physiques ou entre personnes morales, les informations relatives à l'identité, l'adresse et à la quote-part seront obligatoirement renseignées dans la fiche complémentaire « Autre(s) déclarant(s) » générée automatiquement lorsque le nombre de co-indivisaires est renseigné.
- (10) L'adresse du déclarant doit être la plus détaillée possible. Pour le siège social (si le propriétaire est une personne morale), il faut indiquer l'adresse du principal établissement ; lorsque la déclaration ou la demande est présentée par un établissement secondaire, le signataire devra indiquer l'adresse à la rubrique H.
- (11) Bâtiments vendus en totalité : les renseignements à fournir ne doivent porter que sur le bâtiment principal (la maison par exemple) ; la surface construite au sol ainsi que la surface utile ou habitable peuvent être indiquées approximativement ; les niveaux s'entendent, tant des étages proprement dits que des sous-sols, rez-de-chaussées ou combles, le cas échéant locaux autres que des appartements : il s'agit des locaux principaux affectés à un usage autre que d'habitation (bureaux, commerces par exemple). Le numéro des volumes pour une vente en volumes permet d'identifier le bien objet de la vente.
- (12) Locaux dans un bâtiment en copropriété.
- Nature des lots : précisez s'il s'agit d'un appartement, d'une cave, d'un box pour automobile, etc. La surface utile ou habitable n'est à indiquer que pour les locaux principaux (appartements, bureaux...).
- (13) Droits sociaux : lorsque la DIA porte sur la vente de parts de société (si cette rubrique doit être remplie, il est nécessaire de remplir également la rubrique précédente : « locaux dans un bâtiment en copropriété »). Désignation de la société : indiquez seulement sa dénomination, sa forme juridique (par exemple : société civile) ainsi que l'adresse de son siège, comme prévu à la rubrique A.
- Nature des droits cédés : parts ou actions par exemple. Il faut indiquer le nombre et le numéro des parts.
- (14) Usage : il s'agit de l'usage actuel du bien. Il peut y avoir plusieurs usages donc plusieurs choix conjoints possibles. Si vous souhaitez, en accord avec votre acquéreur, donner des indications sur l'usage futur qu'il entend conférer au bien, les faire figurer à la rubrique G.
- (15) Indiquer clairement s'il y a des droits réels ou personnels.
- La mention « en attente d'éléments de la conservation des hypothèques » n'est pas admise.

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le

ID: 007-240700864-20231116-DT2023_35-D

(16) – Adjudication : cette rubrique correspond à des cas dans lesquels la déclaration de la déclaration de la déclaration établie par le notaire ou le greffier du tribunal compétent chargé de procéder à l'adjudit au serait faite sans qu'une mise à prix soit prévue, vous devez nécessairement évaluer le bien.

- (17) La donation peut donner lieu à droit de préemption. Ceci est régi par l'article L. 213-1-1 du code de l'urbanisme qui précise en effet que sont également soumis au droit de préemption les immeubles ou ensembles de droits sociaux mentionnés au 1° de l'article L. 213-1 lorsqu'ils font l'objet d'une donation entre vifs, sauf si celle-ci est effectuée :
- 1° Entre ascendants et descendants ;
- 2° Entre collatéraux jusqu'au sixième degré;
- 3° Entre époux ou partenaires d'un pacte civil de solidarité ;
- 4° Entre une personne et les descendants de son conjoint ou de son partenaire de pacte civil de solidarité, ou entre ces descendants.
- (18) Les renseignements concernant l'acquéreur doivent être obligatoirement fournis si la personne qui se propose d'acquérir l'immeuble l'exige : en effet, en cas de non-utilisation aux fins prévues par les textes des biens acquis par préemption, l'ancien propriétaire et l'acquéreur évincé par la préemption disposent d'un droit de rachat préférentiel et, en cas de méconnaissance de ce droit, d'une action en dommages-intérêts.
- (19) Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur : vous pouvez préciser à cet endroit, en accord avec l'acquéreur, l'usage que ce dernier entend conférer au bien :
- maintien de l'usage actuel
- ou, au contraire, changement de cet usage, par exemple, conversion de bureaux en logements. Vous pouvez préciser également les conditions dans lesquelles l'acquéreur envisage de conférer cette destination au bien : en le laissant en l'état, en le réhabilitant, en édifiant une construction neuve...
- (20) Cette rubrique est à remplir lorsque le propriétaire fait exercice du « droit de délaissement » qui lui est offert par le code de l'urbanisme lorsque son bien est compris dans une zone d'aménagement différé ou soumis au droit de préemption urbain.

(21) - Signataire autre que le propriétaire.

Qualité : notaire, mandataire, fondé de pouvoirs, gérant de la société propriétaire, etc.

Joindre à la déclaration ou à la demande une copie du pouvoir ou du mandat.

(i) Pour en savoir plus

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex - Tél: 01 40 81 21 22

www.ecologie.gouv.fr

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le





题 测。 RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté Égalité Fraternité

Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien - Fiche complémentaire/autre(s) déclarant(s)

Ce formulaire est émis par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires*.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien 🔀

Vous pouvez utiliser ce formulaire si : vous êtes propriétaires indivis du bien faisant l'objet de la déclaration d'intention d'aliéner ou de la demande d'acquisition.

Cette fiche sert pour un seul déclarant et doit être complétée autant de fois qu'il y a d'autre(s) co-indivisaire(s). Cadre réservé à l'administration

Detect of the Ar	
Date de dépôt au guichet :	N° d'enregistrement
Indivisaire N° :	
ldentité du déclarant	
Vous ètes un particulier :	ions ci-dessous sont à compléter manuellement.
Nom d'usage	Prénom
ROUQUET épouse RILLET	Gliberte
Profession 1 (facultatif) : retraitée	
Quote-part: 1/2	
Vous ètes une personne morale :	
Dénomination	Forme juridique
N° SIRET	
Nom d'usage du représentant	Prénom du représentant
Quote-part:	
Coordonées du déclarant	
Adresse ou siège social :	
N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage	
Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA:	
Numéro : 350 Voie : chemin de bois Bourret	
Lieu-dit :	Localitá - MONTAGNE
Pays :	
Code postal : 38160 BP : Ce	Division territoriale (si international)
Téléphone (facultatin	dex
Téléphone (facultatif) :	Indicatif (facultatif) .
[1] Article A 213.1 du Code de l'urbanisme	***************************************
Cerfa Nº 10072*02	

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le

ID: 007-240700864-20231116-DT2023_35-DE

par le centre des impôts foncier suivant :

PRIVAS 1, ROUTE DES MINES 07006 07006 PRIVAS CEDEX

tél. 0475661200 -fax 0475661249 cdif.privas@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIC

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Commune : SAINT-MARCEL-D' ARDECHE

Section : AP Feuille : 000 AP 01

Département

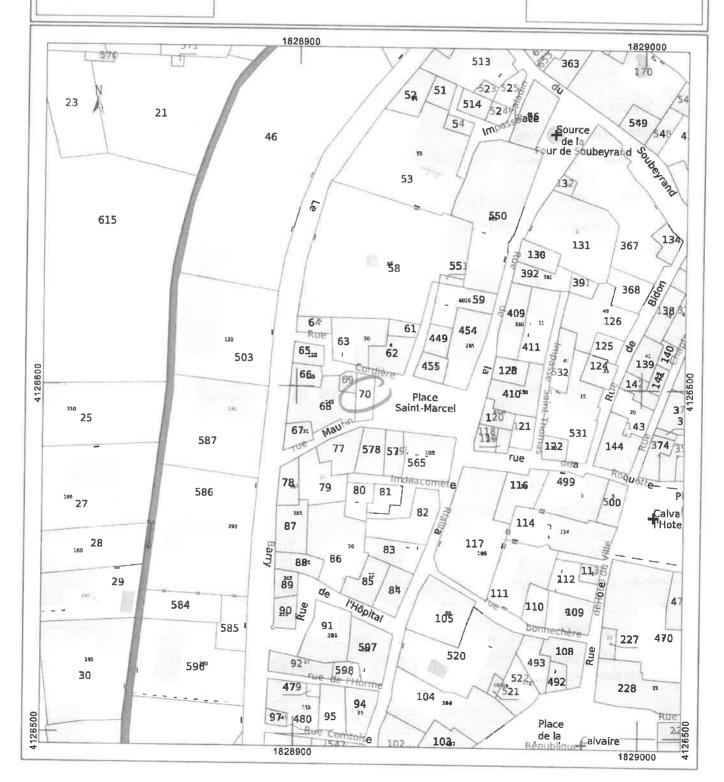
ARDECHÉ

Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édillon : 1/1000

Date d'édition : 01/05/2023 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45 ©2022 Direction Générale des Finances

Publiques



Envoyé en préfecture le 17/11/2023 Reçu en préfecture le 17/11/2023 526

ID: 007-240700864-20231116-DT2023_35-DE

BIEN : Terrain	MONTANT DE LA CESSION	AVIS MAIRE
Propriétaires actuels : Mme ROUQUET Michèle 16,rue du Lac 26800 Beauvallon et Mme ROUQUET Gilberte 350 Chemin de Bois Bourret 38160 Montagne	650€ prix de vente	La commune souhaite préempter :
Futur propriétaire : Mr ALLEGRE Claude Route du Stade 07700 St Just d'Ardèche		Oui - non
DIA n° 18 reçue le 26 octobre 2023	Dont 0€ de commission	Projet envisagé : achat d'un terrain
		Décision du 26/10/2023